

Cette note synthétise le programme d'actions PAPI 3 Vistre 2022-2028 après labellisation suite à la Commission Mixte inondation du 10 décembre 2021.

Suite à la levée des réserves indiquées dans le courrier d'avis favorable transmis par la DGPR le 22 décembre 2021, le PAPI 3 Vistre sera signé par l'ensemble des partenaires le 21 février 2022.

## **Enjeux et stratégie de prévention des inondations sur le territoire du Vistre incluant 23 communes de Nîmes Métropole**

Sur le périmètre du PAPI 3 Vistre, 1 personne sur 3 habite en zone inondable soit plus de 90 000 habitants.

Nîmes concentre plus des 2/3 de cette population (+ de 60 000 habitants en zone inondable) et 13% sont situés dans les communes de Marguerites, Aimargues, Milhaud et Bellegarde.

Les cadereaux d'Alès et d'Uzès impactent, chacun en ce qui le concerne, environ 1/3 des enjeux de la commune de Nîmes. Pour le seul cadereau d'Uzès, cela représente environ 34 000 habitants et 12 000 emplois.

L'évaluation de l'impact économique des dommages provoqués par ces deux cadereaux est de l'ordre de 40 M€/an (CEREG, 2020).



*Illustrations des typologies d'inondations du territoire :*

*A gauche : cadereau d'Uzès en zone urbaine (quartier SERNAM – Richelieu) – 03 oct. 1988*

*A droite : débordements du Rhône au niveau de Vergèze (10 octobre 2014)*

Depuis plus de 12 ans (PAPI I et PAPI II Nîmes Cadereaux – PAPI 1 et PAPI 2 Vistre), un investissement moyen annuel d'environ 12 M€ (soit 155 M€) a été réalisé pour augmenter de manière significative la résilience de ce territoire avec trois axes stratégiques :

- Amélioration de la prévision/anticipation des phénomènes et organisation de la gestion de crise
- Réduction de la vulnérabilité des enjeux (habitat, activités économiques, Etablissements Recevant du Public)
- Augmentation du niveau de protection avec des travaux hydrauliques conséquents sur les cadereaux de Nîmes en particulier : augmentation des capacités des ouvrages en zone urbaine (5 km d'ouvrages de type tunnels) et création de 18 barrages à l'amont du centre urbain ainsi que 2 bassins-carrières.

Afin d'atteindre un niveau de résilience homogène sur le territoire de l'EPTB Vistre Vistrenque, et en particulier sur la commune de Nîmes, un niveau d'investissement moyen annuel de 11 à 12 M€ HT devra être maintenu sur une durée au moins équivalente, soit au moins deux PAPI (PAPI 3 puis PAPI 4)

A noter que ces investissements sont subventionnés depuis 12 ans par l'Etat (mobilisation du FPRNM entre 25% et 50%), la Région Occitanie (10 à 20%) et le Département du Gard (10%). L'Europe (FEDER) co-finance également quelques opérations. Le taux global de subvention de l'ensemble des actions est de l'ordre de 60% sur cette période.

## Le programme d'actions ambitieux du PAPI 3

Le PAPI 3 Vistre s'inscrit dans la poursuite de la stratégie développée dans le cadre des PAPI précédents. Il englobe un territoire plus important mais une part significative des enjeux reste concentrée sur la commune de Nîmes.

Pour Nîmes Métropole, le groupe d'actions prioritaires, en matière de travaux (axes 6&7), consiste à réaliser la deuxième partie de l'aménagement du cadereau d'Uzès en Zone Urbaine Dense (40 M€ HT). Voir paragraphe ci-après. Le programme inclut également les travaux prévus dans le PAPI II Nîmes Cadereaux et reportés dans le PAPI suivant faute de possibilité technique de réalisation des ouvrages ou de maîtrise foncière (31 M€ HT).

Il est également nécessaire, dans un souci d'équilibre territorial et de réduction des risques sur d'autres poches d'enjeu, d'inscrire des études ou travaux d'aménagements hydrauliques hors Nîmes que ce soit sur le territoire de Nîmes Métropole (Bernis, Milhaud, Caissargues, St Gilles) ou sur les autres Communautés de Communes, en particulier au niveau de Vergèze-Codognan (remise à niveau d'une digue de protection sur 3 km) ou au Cailar.

**Ces actions structurelles, mobilisant l'ensemble du secteur des travaux publics, représentent 89 M€ HT soit 76% du coût du futur PAPI 3.**

En complément des travaux structurels prévus, il est indispensable de poursuivre une politique de prévention des inondations ambitieuse avec un panel significatif d'actions sur les autres axes que sont :

- **Axe 1** : Information préventive/éducation au risque – **MOAs principaux** : **Communes & EPTB VV**
- **Axe 2** : Supervision et prévision des crues et des inondations – **MOAs principaux** : **CANM & VdN**
- **Axe 3** : Alerte des populations et gestion de crise – **MOAs principaux** : **Communes & EPTB VV**
- **Axe 4** : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme – **MOAs principaux** : **Etat & EPTB VV & VdN**
- **Axe 5** : Réduction de la vulnérabilité face au risque inondation – **MOAs principaux** : **EPTB VV & Privés & Communes**

Pour se faire, les équipes techniques et administratives de l'EPTB et Nîmes Métropole sont renforcées avec le recrutement de 3 chefs de projet et d'un cadre administratifs entre 2021 et 2023.

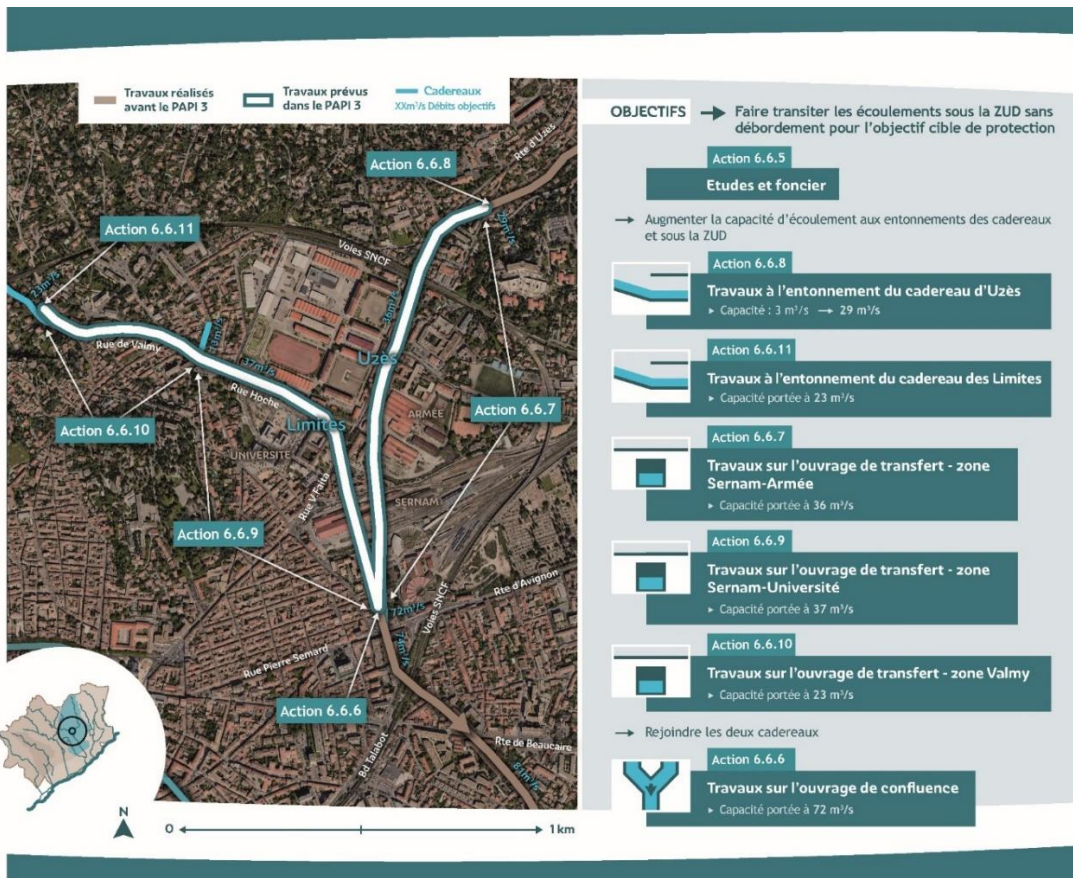
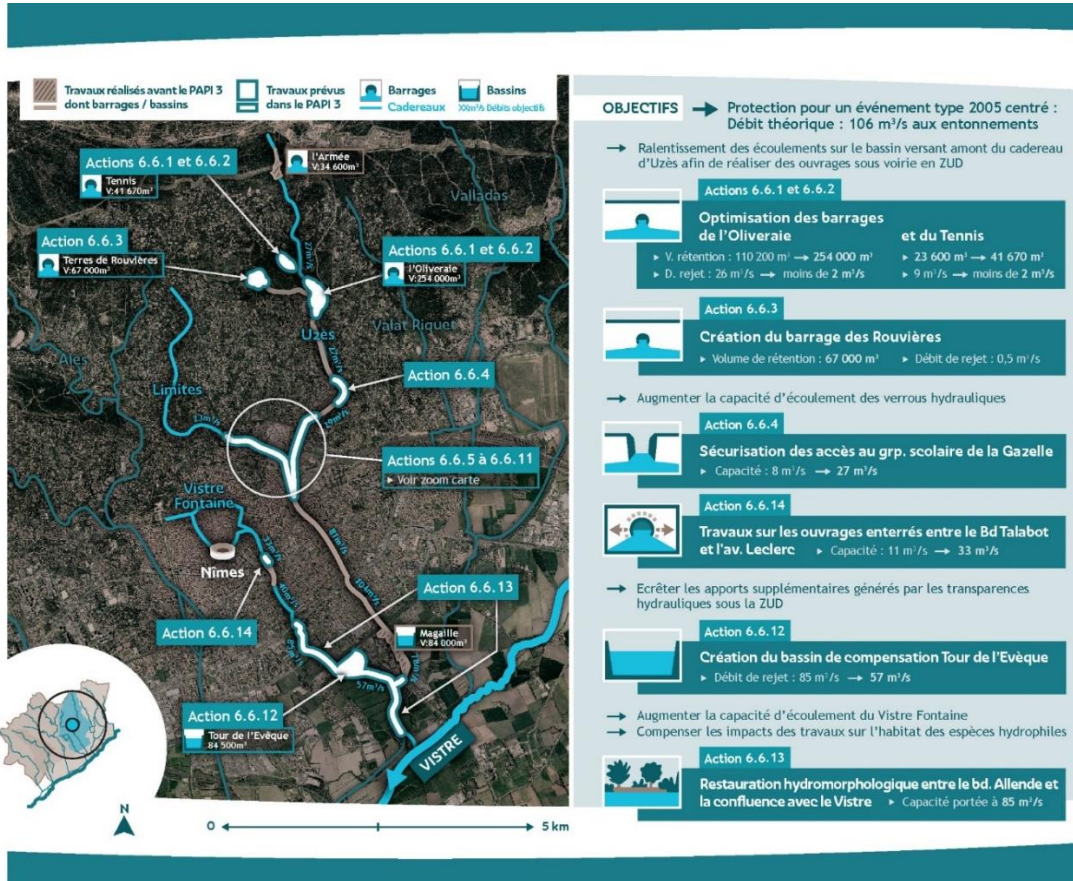
Le tableau ci-après présente les principales actions pour chacun des axes du PAPI 3 avec le montant financier de l'axe ainsi que les parts respectives de l'EPTB Vistre Vistrenque et de Nîmes Métropole en investissement :

N° axe	Principales actions	Nombre Actions	Budget global (k€) – Investissements		
			Total	Dont CANM	Dont EPTB
0	Equipe Projet co-financée par Etat et FEDER	4	1 680	780	900
1	Stratégie de sensibilisation aux inondations / Education aux risques en milieu scolaire et professionnel	10	1 276	0	955
2	Supervision des inondations sur le territoire de CANM et amélioration de la prévision des crues / Améliorations ESPADA	8	1 380	945	0
3	Révision PCS et organisation d'exercices de gestion de crise. Organisation de la gestion opérationnelle des ouvrages	12	460	0	195
4	Zonages pluviaux / PPRI du Cailar / Etudes hydrauliques VdN	4	410	80	20
5	Réduction de la vulnérabilité de l'habitat, des activités économiques (y compris exploitations agricoles) et ERP	14	19 082	425	9 400
6	Travaux du cadereau d'Uzès en Zone Urbaine Dense et études et travaux sur d'autres communes de Nîmes Métropole	29	76 250	<b>73 070</b>	<b>180*</b>
7	Etudes des systèmes d'endiguement du Vistre et Rhône sur la basse vallée et travaux de la digue du Rhône à Vergèze et Codognan	7	12 650	<b>0</b>	<b>12 650*</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>88</b>	<b>113 188</b>	<b>75 300</b>	<b>24 300</b>

\* : Montants affectés à l'EPTB dont le cadre d'une délégation de la compétence PI des Communautés de Communes

# Le programme d'aménagements hydrauliques du cadereau d'Uzès inclus au PAPI 3

Le projet technique et financier le plus ambitieux du programme d'actions consiste à achever l'aménagement du cadereau d'Uzès-Limites en Zone Urbaine Dense. Les deux infographies ci-après décrivent les projets d'aménagements hydrauliques prévus dans le cadre du PAPI 3 Vistre. L'objectif est de finaliser l'aménagement de ce cadereau pour atteindre son objectif-cible de protection d'ici à 2027.



© Mayane – 2020

## Un co-financement à la hauteur des enjeux

Les partenaires financiers ont validé un co-financement prévisionnel global à hauteur de plus de 70%.

La répartition des financements prévisionnels est la suivante :

<b>Autorisations d'Engagement (AE) prévisionnelles par année - Montant global en M€ HT ou TTC</b>		
	<b>Financeurs</b>	<b>TOTAL</b>
Co-financeurs	Etat	55,56
	Région Occitanie	14,76
	Département du Gard	10,66
	Autres financeurs	0,68
	<b>Sous-total Co-financeurs</b>	<b>81,66</b>
Maîtres d'ouvrages	EPTB Vistre Vistrenque	3,03
	Nîmes Métropole	20,73
	Ville de Nîmes	1,64
	Etat (hors FPRNM)	3,00
	Département du Gard	0,15
	Autres MOA	2,98
	<b>TOTAL</b>	<b>113,19</b>